

LES OBSÈQUES DE M^r LECOQ

Hier matin ont eu lieu les obsèques de M^r Lecoq, évêque de Nantes.

On remarquait dans l'assistance le général commandant le 41^e corps d'armée et son état-major, le préfet et le Conseil de préfecture, le maire et le Conseil municipal, les sénateurs et députés du département, les généraux de brigade et les officiers du 41^e corps, le président et les juges du tribunal civil, le procureur de la République et les substituts, le proviseur du lycée et les professeurs de l'Université, le pasteur protestant et le rabbin juif.

M^r Richard, cardinal-archevêque de Paris, était venu pour officier. M^r Gonindard, coadjuteur de l'archevêque de Rennes, a officié sur le parcours.

Les cordons du poêle étaient tenus par le préfet, le maire de Nantes, le président du tribunal civil, le général de brigade Leguern et les chanoines Dubois et Gavori.

M^r Richard a dit la messe.
M^r Gonindard a donné l'absoute.
Le corps de l'évêque défunt a été déposé dans un caveau provisoire de la cathédrale.

Les obsèques de M. de Beaumont

Les obsèques de M. le comte de Beaumont ont eu lieu, lundi, à Noyant.

Le deuil était conduit par MM. le comte Max de Beaumont, lieutenant au 14^e chasseurs; René et Christian de Beaumont, fils du défunt; le comte de Vaux, son gendre, capitaine détaché à l'état-major de Paris; le marquis des Courtils, son beau-frère, et le comte des Courtils, son neveu, lieutenant au 14^e cuirassiers.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. le comte de la Bouillierie, président du Syndicat agricole d'Anjou; le comte de Bernard, ancien commandant de mobiles; de Livonnière, conseiller général; de la Vingtrie, ancien commandant de mobiles.

Une foule énorme se pressait autour du cercueil, désireuse d'apporter un dernier hommage à un homme que sa charité, son affabilité, sa bonté avaient rendu populaire entre tous.

En quelques mots pleins d'une douloureuse émotion, le distingué curé de Noyant, M. l'abbé Guillet, a retracé ces qualités de M. de Beaumont. Il a rappelé aussi son rôle pendant la guerre. Bien que père de trois enfants, en 1870, M. de Beaumont n'a pas hésité à prendre du service. Parti dès la première heure, il a fait jusqu'au dernier moment son devoir avec une modestie qu'ont seuls égalée son entraînement et son courage.

Tribunal de police correctionnelle de Saumur

Audience du 30 novembre 1892

PRÉSIDENCE DE M. CHAUVEAU

L'ENFANT MARTYR

Le prévenu, qui s'avance à l'appel de son nom, porte au moins dix ans de plus que l'âge qu'il se donne. Ses vêtements défraîchis, sous lesquels il se redresse, dissimulent à peine la gêne de cet homme, qui eut jadis une brillante situation de fortune. C'est la misère en habit noir et, malgré l'indignation que soulèvent les faits qui l'amènent ici, on ne peut se défendre d'un sentiment de commisération pour ce *Struggle for life* vaincu. L'esprit et la raison altérés par le malheur, mérité ou non, cet homme ne semble jouir que d'une responsabilité limitée, c'est du moins ce qui ressort de ses réponses, qui sont celles d'un inconscient, et ce qui lui vaut une condamnation relativement indulgente.

Le prévenu déclare se nommer Henri, comte de M...; il est père de trois enfants qu'il a eus d'une femme avec laquelle il vit maritalement. C'est sur le dernier seulement, un petit garçon de neuf ans, qu'on a des sévices à lui reprocher. Il est accusé notamment d'avoir fait coucher cet enfant dans une mesure mal fermée, sur une planche que recouvrait à peine un sac rempli de copeaux, de l'avoir laissé

manquer de nourriture, de soins et de vêtements et de l'avoir battu plusieurs fois sans motifs, notamment pour avoir accepté les secours que lui offraient quelques voisins apitoyés sur le sort de ce petit malheureux.

De M... prétend n'avoir pas outrepassé son droit de correction paternelle. Quant à l'enfant, il était, selon lui, paresseux, gourmand; s'il le battait pour avoir accepté des secours, c'est qu'il ne voulait pas l'habituer à la mendicité, et s'il ne le laissait pas coucher à son domicile, c'est que l'enfant faisait souvent au lit.

M. le président, dans un langage élevé, flétrit la conduite du prévenu.

« Si vous lui aviez donné le nécessaire, dit-il, votre enfant n'aurait pas eu besoin de recourir à la charité des voisins et s'il avait trouvé les mêmes soins que vos autres enfants, il ne serait pas atteint de l'infirmité qui vous faisait l'éloigner. Votre conduite est contre nature, la loi qualifie délit les mauvais traitements contre les enfants, mais la morale les qualifie crime. »

Il paraît que, malgré sa misère, l'enfant était assez vigoureux. Tant mieux pour lui, cela prouve qu'il a la peau dure; mais les soins du voisinage doivent bien y être pour quelque chose. Il est aujourd'hui à l'hospice.

AUDITION DE TÉMOINS

Le premier témoin a vu M... frapper son fils avec la plus grande brutalité; il a vu le lit où il couchait, et comme il reprochait au père son inhumanité, celui-ci le mit à la porte. C'est alors que le témoin alla prévenir la police.

M^{me} Gaël a souvent donné du pain à l'enfant qui se plaignait toujours de la faim; elle a vu souvent le père le battre et a constaté aussi des traces de coups. Elle a vu aussi le lit où il couchait et confirme à ce sujet les dires du premier témoin.

M^{me} Ragueneau a donné à manger à l'enfant qui a été battu pour cela. Elle l'a aussi nettoyé cet été et lui a changé ses vêtements.

A ce moment on exhibe les effets qu'elle lui a retirés et qui sont dans un état de saleté repoussante. Ces effets sont reconnus par plusieurs témoins pour avoir été ainsi portés par l'enfant.

Une vive discussion s'élève entre les témoins et le prévenu qui proteste contre leurs assertions. Ceux-ci maintiennent leurs affirmations avec la plus grande énergie. Tous, et aussi bien ceux qui sont entendus dans la suite, font preuve d'une vive indignation contre l'accusé.

M. Aubin, employé d'octroi, a vu M... arracher à son fils un morceau de pain qu'on venait de lui donner et le battre.

Un autre témoin l'a vu lui donner un soufflet et un coup de pied. Il a une fois proposé à l'enfant des vêtements que celui-ci refusa de crainte d'être battu par son père.

M. le Procureur de la République requiert l'application de la loi.

L'accusé est condamné à deux mois de prison.

L'importance de cette affaire nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de l'audience.

CHRONIQUE AGRICOLE

Les voleurs du Panama et l'Agriculture

Deux questions des plus graves pour l'agriculture étaient discutées la semaine dernière à la Chambre des députés et chacune d'elles a amené à la tribune un de ces hommes tarés qui hier encore étaient ministres et qui ce soir, peut-être, coucheront à Mazas, sous prévention de vol dans les affaires de Panama.

Ces deux êtres extraordinaires qui voudraient mettre aux agriculteurs les menottes dont leurs propres mains sont menacées, s'appellent: l'un, Jules Roche, récemment ministre de l'agriculture et du commerce; l'autre, Rouvier, récemment ministre des finances. Excusez du peu!

Jules Roche, pendant son ministère, avait passé avec la Suisse un traité aux termes duquel les tarifs de douane étaient sensiblement abais-

sés sur cinquante-cinq articles. C'était la ruine de l'Agriculture. Mais il fallait heureusement l'agrément de la Chambre, et Jules Roche, accusé de vol, a osé venir y soutenir son traité. Il n'a pas eu de succès d'ailleurs; lui et son traité ont été renvoyés dos à dos.

L'accusé Rouvier, député, a été, hélas! plus heureux.

Il s'agissait pour la Chambre de voter un impôt sur les marchés à terme. Or, on sait que ces marchés sont la ruine non seulement des agriculteurs, mais de tout le pays. Ce sont eux qui font la hausse et la baisse sur le blé, la viande, le café et toutes les choses nécessaires à l'alimentation. Ce sont eux qui font qu'aujourd'hui le blé est à 15 fr. 50, prix ruineux pour le cultivateur, en même temps que le pain et la viande sont à des prix ruineux pour le consommateur. Ils n'enrichissent que le spéculateur, c'est-à-dire le juif, mais ils ruinent le Français.

Rien n'était donc plus juste que l'impôt proposé.

Eh bien, Rouvier, a eu l'audace de prononcer un discours pour s'y opposer. Ce n'est pas étonnant, il fait partie des spéculateurs... véreux.

Par malheur, la Chambre a pensé comme lui; elle a refusé d'imposer les marchés à terme. Agriculteurs, prenez garde aux corrompus! Ils vous ruinent!

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 30 décembre. — Léon Cousset, à l'Hospice.

DÉCÈS

Le 30 décembre. — Emilie Provost, conturière, 69 ans, à l'Hospice; — Marguerite-Joséphine-Angélique Henry, veuve de Louis-Bernard Massiet, sans profession, 80 ans, rue de la Gueule-du-Loup; — Maurice Nivolet, 8 ans, à l'Hôpital.

AVIS

LE DÉBALLAGE de Foulards, Cravates, Gants, Lingerie et Bonneterie qui se trouve 14, rue Saint-Jean, prévient le public que la clôture définitive de la vente a lieu dimanche soir.

ENTRE CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les derniers incidents des séances du conseil municipal de Béziers ont eu leur dénouement en correctionnelle. Le conseiller Bédry, qui avait menacé son collègue Fournier d'un revolver, était poursuivi pour violences et port d'armes prohibées. M. Bédry, présentant sa défense, a dit que, constamment attaqué, il avait prévenu le substitut qu'il était résolu à se défendre.

Le tribunal l'a condamné à 50 francs d'amende.

A Saumur, on échange bien parfois quelques horions, mais ça ne va pas plus loin.

Etrennes 1893

Grande Epicerie Nouvelle

E. CHAUVEAU

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire

GRANDE TOMBOLA

Il est offert un billet de tombola à tout acheteur de UN franc de Confiserie ou Liqueurs

Gros lot : Une superbe Pompée mécanique

- 1^{er} lot. Un objet d'étrennes.
- 2^e — Une terrine de foies gras.
- 3^e — Une bouteille champagne.
- 4^e — Une bouteille guignolet.
- 5^e — Un énorme sucre de pomme.
- 6^e — Une boîte petit-beurre.
- 7^e — Un litre eau-de-vie de paysan.
- 8^e — Une boîte biscuits de luxe.
- 9^e — Un sac chocolats fourrés.

Aperçu de quelques prix :

1/2 kil.		1/2 kil.
Pralines et dragées... 80		Bonbons chocolat... 1 75
Fondants... 1 20 à 1 75		— surfins... 2 »
— surfins... 2 »		— extra... 2 50
— décorés... 2 50		— fourrés... 3 »
— fourrés... 3 »		Marrons glacés van... 2 40

Liqueurs fines depuis 1 fr. 50 le litre.
Tirage de la Tombola, 10 Janvier.

Bibliographie

LIBRAIRIE S. MILON FILS

46, rue d'Orléans, Saumur

Manuel pratique d'Arboriculture

Par J.-B. FOCQUEREAU-LENFANT

Professeur d'arboriculture à la Société d'Horticulture d'Angers et du département de Maine-et-Loire, Membre titulaire de la Société d'Horticulture d'Angers et de la Société Pomologique de France, Membre honoraire de la Société centrale d'Horticulture de Rennes.

Un volume in-18, orné de gravures intercalées dans le texte. — PRIX : 3 fr. 50.

Ce manuel d'Arboriculture, dont la librairie Milon fils a le dépôt à Saumur, n'est que le résumé des cours que la Société d'Horticulture d'Angers a charché M. Focquereau-Lenfant de faire aux élèves jardiniers et aux amateurs désirant s'instruire dans l'art de cultiver les arbres fruitiers.

La culture des arbres à fruits a pris depuis vingt ans, dans notre région, une grande extension; elle est, à l'heure actuelle, une des branches les plus productives du jardinage, grâce à l'exportation des fruits sur tous les grands marchés de France et d'Europe.

Mais combien de personnes, parmi celles qui font des plantations d'arbres fruitiers, savent donner à ces arbres les soins qu'ils réclament pour en obtenir le maximum de rendement? Très peu, assurément.

C'est dans le but de les éclairer à ce sujet et aussi pour fixer d'une manière plus précise dans l'esprit de ses élèves les leçons que M. Focquereau leur a données, qu'il a eu l'idée de publier ce livre.

OUTILS POUR AMATEURS
 et INDUSTRIE. Fournitures pour DÉCOUPAGE TOIRS - MACHINES Catalogue, 500 figures, contre 35 cent. L. B. BELLE, breveté s. g. d. g. 8, r. de la Fidélité, PARIS



M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelie, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

Anémie, Chlorose, Eczéma.

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

EPICERIE CENTRALE

Articles de Noël et du Jour de l'An

GONFISERIE — MARRONS GLACÉS

BONBONS DE CHOCOLAT, FRUITS GLACÉS

ARTICLES DE LUXE

Toute personne acheteur d'objets de Noël et du Jour de l'An trouvera un choix considérable de haute nouveauté, à des prix exceptionnels de Bon Marché.

Le Directeur en Chef : JEAN DASSY.

A LOUER
PRÉSENTMENT
MAISON
Rue Verte, 4
Nouvellement restaurée,
avec Remise et Ecurie.
S'adresser à M. DUPAYS, cou-
vreur.

A LOUER
PRÉSENTMENT
UNE MAISON

Comprenant :
Au rez-de-chaussée, trois pièces,
remise, écurie, buanderie, caves;
Au premier étage, six pièces;
Au deuxième étage, trois gran-
des pièces, au-dessus vastes gre-
niers;
Jardin d'une contenance de 36
ares avec sources et bassins, bien
planté d'arbres de différentes es-
sences;
Basse-cour dans le jardin.
Vue splendide sur la Loire.
S'adres-ser à M. GIRARD, expert
à Saumur, rue Pavée, n° 4.

A LOUER en totalité ou par par-
tie, Maison et vastes
Magasins, rue Saint-Jean, n° 14.
— Réparations au gré du loca-
taire. Ancienne Distillerie.
S'adresser rue Cour-St-Jean, 5.

Corsets sur Mesure

M^{me} V^e CHATELAIS
Saumur, 48, Grande-Rue

CORSETS DE LUXE ET D'USAGE
Corsets Orthopédiques.

Etude de M^e ROUGET, notaire à
Cinq-Mars.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 15 JANVIER 1893,
En l'étude dudit M^e Rouget,
notaire,

La Belle PROPRIÉTÉ
DU HAUT-GRUAI

Située communes de Langeais et
Avrillé, d'une contenance de 102
hectares, dont 80 hectares en bois.
Chasse magnifique.

ON DEMANDE, à SAUMUR,
Ouvrier Relieur.

S'adresser, 5, pl. du Marché-Noir.

Francis VOELCKER

Peintre-Photographe de MM. les Officiers de Cavalerie
50, Rue d'Orléans, 50, SAUMUR

Grand Diplôme d'Honneur à l'Exposition Nationale de Tours 1892
Médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze aux Expositions
de Paris, Nantes, Saumur, etc.

PORTRAITS depuis 10 fr. la douzaine.

A partir du 15 décembre 1892

A L'OCCASION DES ÉTRENNES

Il sera offert à titre gracieux un

Splendide Portrait Album

A tout acheteur d'une douzaine de cartes glacées de 20 fr.

Exposition permanente, 50, rue d'Orléans, 50

On opère tous les jours et par tous les temps.

Pianos, Musique, Instruments

Maison G. FISCHER, fondée à Saumur en 1846

PILLET-BERSOULLÉ

Successeur, Élève de Pleyel, Wolff et C^e

SAUMUR 1891, GRAND PRIX, MÉDAILLE D'OR

Fournisseur AUTORISÉ de l'École de Cavalerie

ACCORDS. RÉPARATIONS. ÉCHANGES ET LOCATIONS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE
de toutes sortes

La maison GARANTIT toutes les réparations dont
elle se charge.

700 Partitions et choix considérable de Morceaux à l'abonnement

A SAINTE-GENEVIÈVE

Tapisseries Artistiques

BRODERIES

M^{mes} NOEL & BOUIN

SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie
Pour Cadeaux (Fêtes et Etrences)

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

GRAND CAFÉ DE L'UNION

G. MOREAU, rue de la Comédie, 17, Saumur.

Par suite de réparations et agrandissement de sa maison, M. MOREAU,
propriétaire du CAFÉ DE L'UNION, a l'honneur de prévenir le
public qu'à partir du 4^e janvier prochain, il adjoindra à son
établissement

UNE PENSION BOURGEOISE

des plus confortables et à des prix très modérés.

Hôtel Restaurant des TROIS ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12,
SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents
vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.

Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 4 fr. 50 et 2 fr.

Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe à toute heure

Dinners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi
et le Dimanche.

Grande Épicerie Parisienne

IMBERT FILS

33, Rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

RAYON SPÉCIAL DE

CONFISERIE FINE

Fruits glacés

BONBONS

DE

CHOCOLAT

DEVINCK



PATÉS

DE FOIE GRAS

Et de GIBIERS truffés

Vins Mousseux depuis
1 franc

Bordeaux — Bourgogne

Cognacs, Rhums et Liqueurs

Toutes les grandes marques

A des prix très modérés.

Marrons glacés, vanillés, 1/2 k. 2,50

Fantaisies pour Etrences

Coffrets, Bonbonnières, Laques, Porcelaines, Vannerie.

Fantaisies pour Noël

Jésus, Crèches, Bûches, Sabots, Bibelots pour arbres.

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Magasins de la Glaneuse

GRANDE LIQUIDATION

Pour cause de Changement de Domicile

Les MAGASINS DE LA GLANEUSE informent leur clientèle que l'Extension que prennent leurs affaires ne leur permettant plus de rester dans
la rue Saint Jean où ils ne peuvent s'agrandir, ont décidé leur transfert, le **premier février prochain**, rue d'Orléans, n° 18 et 20,
dans l'immense local occupé autrefois par MM. NEXME FRÈRES.

Avant de prendre possession de ce Hall splendide unique à Saumur, et afin de n'avoir à leur entrée dans cette nouvelle installation que
des articles de toute dernière création, LES MAGASINS DE LA GLANEUSE ont décidé, à partir du **Samedi 3 Décembre**, la liquidation de
presque toutes les Marchandises existant dans les locaux de la rue Saint-Jean.

Cette liquidation, qui ne pourra durer que deux mois à peine, est certainement appelée à un très grand succès: d'abord par le **Stock**
considérable des marchandises à écouler et les prix vraiment fabuleux de bon marché auxquels elles seront vendues.

Les très **Grands rabais** porteront surtout sur les marchandises d'Hiver, c'est-à-dire utiles, telles que :

Fourrures, Manchons, Boas, etc. Velours peluchés, Soeries noires et couleurs, Écossais, Bonneterie.
Jupons, Pélerines, Foulards, Cravates, Mantilles de Grenade, Taies d'oreillers, etc., etc. Objets pour Etrences :
Bambous montés, Écrans, Tables, Chevalets, Eventails, etc., etc....

Des affiches, apposées sur les Marchandises des étalages intérieurs et extérieurs, prouveront que vraiment nous faisons des sacrifices sans
précédents pour l'écoulement dans un bref délai de la plus grande partie de notre **Stock**.

ARTICLES SPÉCIAUX POUR OEUVRES DE BIENFAISANCE

MAGASINS de la GLANEUSE.

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur. 1893

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.